

## **RECOMMANDATION N° 6**

Le Sous-comité recommande que le gouvernement fédéral élabore un programme pour tenir compte de la possibilité que l'hépatite B se propage au Canada par les immigrants de régions du monde où la maladie est endémique et où l'incidence dans la population est intermédiaire ou élevée. Ce programme pourrait comprendre l'immunisation universelle de tous les immigrants au Canada, avant leur arrivée au pays, ou un programme d'immunisation sélective s'appliquant uniquement aux immigrants de régions où l'endéciméité est intermédiaire et élevée.

## **RECOMMANDATION N° 7**

Comme alternative à la recommandation n° 6, le Sous-comité recommande que le gouvernement fédéral étudie et évalue la nécessité et l'efficacité potentielle d'un programme de dépistage de l'hépatite B chez les immigrants au Canada. Le Sous-comité recommande, en outre, lorsque l'examen de dépistage révèle un résultat positif, que tous les membres de la famille non infectés et à risque soient obligatoirement vaccinés contre l'hépatite B, avant leur arrivée au pays.

## **L'INCIDENCE ET LE SIGNALEMENT DE L'HÉPATITE B AU CANADA**

Nous avons fait observer plus haut qu'il existe une préoccupation concernant l'efficacité et l'état complet du signalement de l'hépatite B au Canada, et concernant également l'incidence réelle de l'hépatite B au Canada. Les témoignages que nous avons entendus laissent supposer que le signalement de la maladie n'est pas complet, bien que l'hépatite B soit une maladie à déclaration obligatoire depuis 1969.

De même, l'incidence de l'hépatite B dans ce pays peut être au moins d'une ampleur supérieure à celle qu'indiquent les statistiques publiées. Même si nous acceptons le témoignage du docteur Losos à l'effet que toutes les maladies soient couramment sous-signalées, nous croyons qu'un signalement plus précis est souhaitable et qu'une meilleure connaissance de l'incidence de la maladie serait utile.

## **RECOMMANDATION N° 8**

Le Sous-comité recommande que Santé et Bien-être social Canada examine l'efficacité du programme exigeant que tous les cas d'hépatite B diagnostiqués au Canada soient signalés au Laboratoire de lutte contre la maladie, afin de s'assurer que le signalement de cette maladie soit aussi complet que possible.

## **RECOMMANDATION N° 9**

Le Sous-comité recommande que Santé et Bien-être social Canada examine la nécessité d'une étude épidémiologique approfondie de l'hépatite B au Canada et, s'il y a lieu, conçoive et mette en oeuvre, en collaboration avec les provinces et les territoires, une étude épidémiologique visant à déterminer l'incidence de l'hépatite B au pays.

## **L'HÉPATITE B ET LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ**

La question de l'hépatite B chez les travailleurs de la santé a été mise en relief ces derniers mois, en raison des événements survenus à l'hôpital général Victoria de Halifax et mettant en cause le Dr Reginald Yabsley, chirurgien orthopédique en chef de l'hôpital. À l'automne de 1986, le